



VILLE DE
DIEKIRCH

Circulation à Diekirch

Demande d'une vignette de stationnement résidentiel

Demandeur :

Nom : _____ Prénom : _____

Matricule : _____ N° et rue : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____

Numéro plaque d'immatriculation :

Conditions :

- Une photocopie du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule est à joindre obligatoirement. Le demandeur doit figurer comme détenteur ou propriétaire.
- Pour toute voiture de location (« leasing ») : Une photocopie du contrat de location est à joindre obligatoirement.

Signature :

Date : _____ Signature : _____